



Les P'tits déjeuners auteurs·trices

Une boisson chaude, une viennoiserie et une rencontre professionnelle pour bien démarrer la journée !

Accès libre aux auteurs.trices sur simple présentation de leur badge. Les P'tits déjeuners sont également ouverts aux étudiants·tes en cycle de bande dessinée

Jeudi 25 janvier - 9h30-11h30

Et pour ça, je me fais payer comment?

Jongler avec la pluriactivité

En tant que professionnel·le, vous êtes amené·e à exercer des activités artistiques ou annexes diverses. Comment gérer au mieux cette pluriactivité qui relève de statuts et régimes différents?

Avec Marc-Antoine Boidin (auteur), Marie-Anne Ferry-Fall (directrice générale gérante de l'ADAGP), Benjamin Cerdan (In Futurum expertise comptabilité) - Modération: Sébastien Cornuau (juriste - Cité internationale de la bande dessinée et de l'image).

Vendredi 26 janvier - 9h30-11h30

Quel sera l'auteur, l'autrice de bande dessinée de demain?

tendances et mutations

édition, auto-édition, activités annexes

Avec Maliki et Boulet (auteurs), Becky (administratrice du site Maliki.com), Emmanuel de Rengervé (juriste), Elodie Gonçalves (responsable projets éditions Ulule), modération : Denis Bajram.

Samedi 27 janvier - 10h-11h30

La bande dessinée, de l'auteur au lecteur :

une chaîne, un camembert et des idées reçues !

Quelle est la place et la contribution de chacun des métiers de la chaîne du livre papier ?

Comment se répartit la valeur lorsqu'un livre est vendu?

Avec Christelle Pécout (autrice), Serge Ewencyk (éditeur, Éditions çà et là), Vincent Poirier (libraire, BD Fugue Annecy), Éric Lamache (responsable de la diffusion Belles Lettres diffusion distribution), modération : Emmanuelle Lavoix (Centre du livre et de la lecture en Poitou-Charentes).



Les Rendez-vous à la carte

Le vendredi après-midi de 14h à 18 h, divers organismes seront présents pour recevoir les auteurs.autrices (sur rendez-vous)

Rendez-vous de 20 minutes le vendredi après-midi, réservations:

formations.bdangoulemepro.com

- Le juriste du **SNAC** répondra à vos questions juridiques et fiscales et sur vos contrats.
- l'association **ARTAGA** (Association de gestion agréée des créateurs en arts graphiques et plastiques), répondra à vos questions comptables et fiscales.
- Une assistante sociale de la **SGDL** (Société des gens de lettres), vous informera sur vos droits sociaux : *retraites, arrêts maladie, congés maternité que dois-je faire ?*
- Une représentante de l'**AGESSA** vous informera sur vos droits sociaux et vous renseignera sur votre dossier : *arrêt maladie, retraite etc.*



la **citô** internationale
de la bande dessinée
et de l'image

